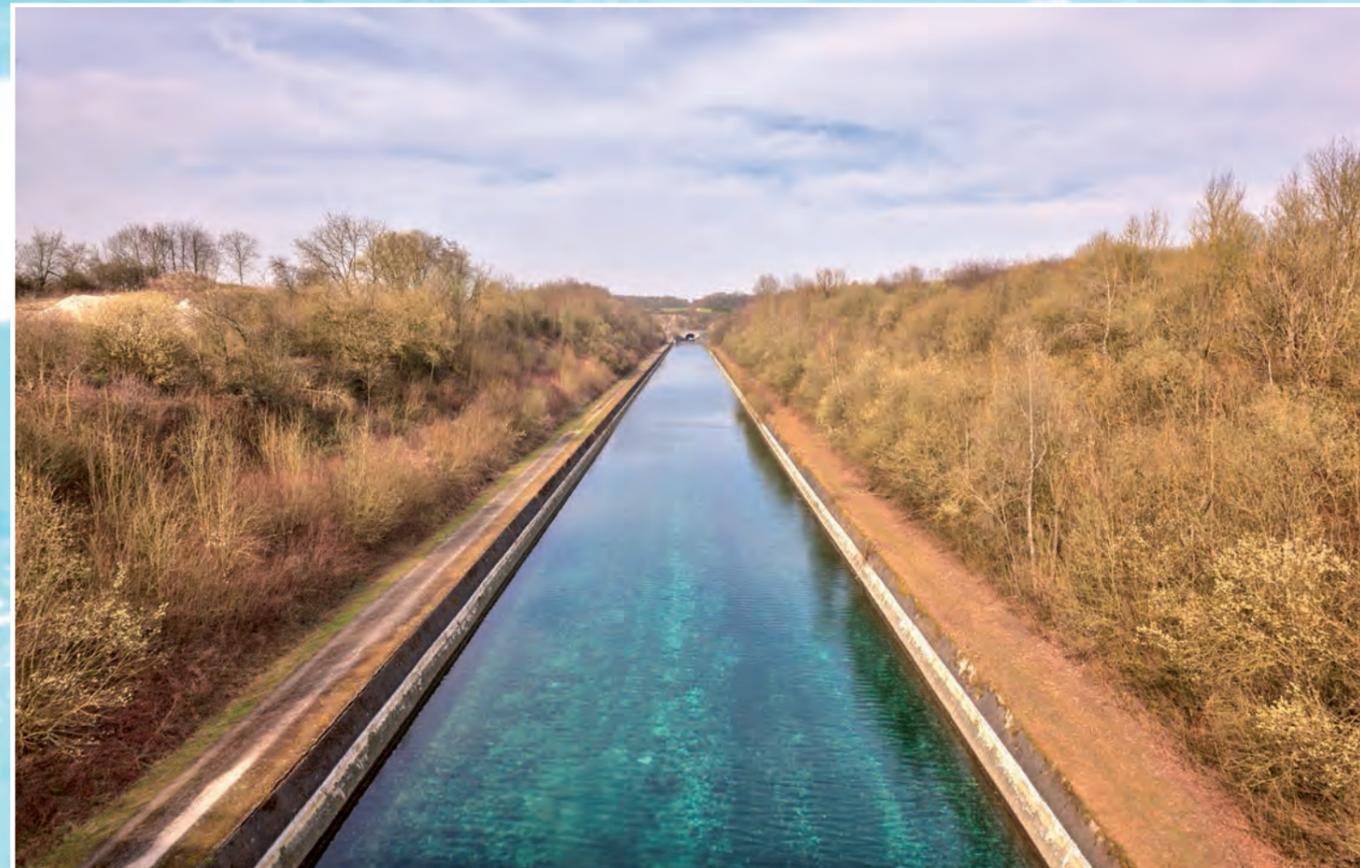




# Une Clé vigilante et exigeante pour c ne perturbe pas la Vallée de la Sensée mais p

**L'**Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée, structure porteuse du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la Sensée, et la Commission locale de l'eau, véritable « parlement » de ce Sage de la Sensée ont depuis 2004, date de la relance du projet Seine Nord Europe, dit et répété qu'ils attendaient avec bienveillance ce canal, outil majeur et nécessaire pour le développement économique et le développement durable. Ils ont aussi dit et répété à maintes reprises qu'ils étaient attentifs et exigeants quant aux éventuels impacts environnementaux du projet.

Le bassin-versant de la Sensée est un château d'eau pour le Nord - Pas-de-Calais : 20 millions de mètres cubes d'eau potable pompés chaque année pour alimenter le Douaisis, le Cambrésis, le Valenciennois, une partie de l'Arrageois, une partie de l'agglomération lilloise. L'Institution et la Commission locale de l'eau ne veulent pas que ce château subisse de nouveaux assauts : « *Le passé avec la réalisation des canaux du Nord et de la Sensée a laissé beaucoup de séquelles*, explique le président de la Clé. *Il ne faut pas que le canal Seine Nord Europe vienne une nouvelle fois perturber la vallée, il doit servir à la réhabilitation de la Sensée.* » Depuis 2004, le projet Seine Nord Europe a connu des hauts et des bas et bon nombre de débats... Institution et Clé du Sage de la Sensée ont toujours veillé au grain, interpellant régulièrement la Mission Seine Nord Europe, obtenant des garanties notamment quant à l'absence d'utilisation des ressources en eaux superficielles ou souterraines du périmètre du Sage de la Sensée pour alimenter le futur canal.



Le canal du Nord avant le souterrain de Ruyaulcourt. Demain, le canal Seine Nord Europe utilisera-t-il cette emprise ?

Attentives et exigeantes, l'Institution et la Commission locale de l'eau ont frôlé en avril 2013 quand Frédéric Cuvillier alors ministre des Transports a confié au député du Nord, Rémi Pauvros, une mission de reconfiguration technique et financière du canal Seine Nord Europe. Mission terminée en décembre 2013 avec dans la foulée ces modifications suscitant de nouvelles interrogations, de nouvelles inquiétudes... « *Seine Nord Europe doit se faire, mais il ne faut pas oublier nos exigences environnementales et*

*hydrauliques* » ont souligné l'Institution et la Clé. Or, depuis le 18 novembre dernier, elles ont le sentiment « *d'être écoutées et peut-être davantage entendues* ». Rémi Pauvros en personne est venu à la rencontre de la Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée, une réunion exceptionnelle organisée intentionnellement à Aubigny-au-Bac, commune où se situera la confluence entre canal de la Sensée et futur canal Seine Nord Europe, très exactement devant la base de loisirs, avec une écluse haute de 25 mètres.

## Pas seulement un tuyau !

Depuis le temps qu'on en parle de ce canal Seine Nord Europe ! Rémi Pauvros est revenu sur sa mission destinée à revoir un projet de 7,5 milliards d'euros « *qui ne tenait pas la route, qui n'était pas financé* ». Sept mois et 70 réunions lui ont permis de rendre la réalisation du canal possible, avec 4,5 milliards d'euros, en abandonnant le partenariat public-privé, en reconfigurant techniquement, en suscitant une adhésion. Le canal n'est plus seulement « *un tuyau de 106 kilomètres mais un outil de compétitivité des ports et des territoires dans un bassin beaucoup plus large allant du Havre et Rouen à Rotterdam et Anvers* ». Désormais prioritaire pour l'Europe qui le financera à hauteur de 40 %, le canal Seine Nord Europe verra la participation de l'État pour 1 milliard d'euros, 1 milliard également pour les collectivités (de Paris au Nord), les emprunts s'élevant à 700 millions. L'engagement total de l'État a d'ailleurs été annoncé par le Premier ministre Manuel Valls à Arras le 26 septembre 2014. Le même Manuel Valls confiant à Rémi Pauvros une mission parlementaire de six mois afin de poursuivre la concertation avec tous les acteurs. « *Le temps passe et la pres-*

*sion est forte de l'Oise au Nord* » dit R. Pauvros. Il s'agit de finaliser le financement du canal avec les collectivités avant de déposer le dossier à la Commission européenne le 28 février 2015. « *Ce dossier sera progressif dans son aménagement, dans l'aménagement des zones d'activités* » a précisé Rémi Pauvros devant 104 personnes (dont 69 élus) réunies dans la salle des fêtes d'Aubigny-au-Bac. Il a fait référence au canal Albert reliant Liège à Anvers en Belgique, inauguré en 1939 et amélioré encore aujourd'hui. Un dossier progressif et limpide dans le domaine de l'environnement et du développement durable : « *Ce projet doit être un exemple pour la gestion des paysages, de l'hydraulique, de l'énergie. On va toucher à l'eau et c'est complexe* » a martelé Rémi Pauvros.

## Attention à la nappe !

Une complexité vite perçue par la Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée lors des interventions des représentants de la Mission Seine Nord Europe et de l'hydrogéologue Alain Talbot. La reconfiguration technique du projet Seine Nord Europe est fortement liée au bassin-versant de la Sensée. Elle prévoit en effet la réutilisation partielle - sur 10 kilomètres - du canal du Nord entre Moislains dans la Somme et Havrincourt dans le Pas-de-Calais, sans utiliser le souterrain de Ruyaulcourt dont le projet devra s'écarter avant de se positionner à nouveau sur le canal du Nord. Cette « optimisation technique » permet de faire des économies, d'abaisser la hauteur du bief de partage (Manche/Mer du Nord) pour passer les collines de l'Artois de 15 à 20 mètres, de supprimer une écluse initialement prévue à Havrincourt, de réduire la hauteur de chute sur la plus grande écluse du projet.

- 1 kilo équivalent pétrole permet de transporter une tonne sur 50 kilomètres pour un poids lourd contre 275 pour un convoi fluvial de 4 400 tonnes, le plus grand gabarit possible pour le canal Seine Nord Europe. Soit 100 camions de 44 tonnes ! Une péniche de 1 500 tonnes émet 4 fois moins de CO2 à la tonne transportée qu'un poids lourd.

- 20 communes situées dans le périmètre du Sage de la Sensée sont concernées par le tracé de Seine Nord Europe : Arleux, Brunémont, Palluel, Aubigny-Au-Bac, Aubencheul-au-Bac, Oisy-le-Verger, Épinoy, Sauchy-Cauchy, Sauchy-Lestree, Marquion, Haynecourt, Raillencourt-Sainte-olle, Bourlon, Sains-lès-Marquion, Baralle, Mœuvres, Graincourt-lès-Havrincourt, Hermies, Boursies, Inchy-en-Artois.

- Sur la partie Allaines-Moislains (Somme) et Havrincourt, le tracé du canal Seine Nord Europe devrait épouser celui du canal du Nord. Cela diminuera la facture de plusieurs dizaines de millions d'euros. Les services de VNF ont travaillé sur la hauteur de ce futur canal : l'abaissement du bief de partage donnera un niveau de navigation entre 81 et 86 m contre 102,5 m prévus par l'ancien tracé. L'écluse initialement prévue à Havrincourt sera supprimée, elle proposait un dénivelé de près de 30 mètres. Sur le tracé proprement dit, deux choix sont étudiés par VNF : passer à l'ouest ou à l'est du souterrain de Ruyaulcourt avec fermeture de ce tunnel de 4 km de long et par conséquent un arrêt du trafic sur le canal du Nord durant le chantier. Ces hypothèses pourraient entraîner un déboisement d'une partie du bois d'Ytres (de 5 à 11 hectares) et de celui d'Havrincourt (5 hectares). Les 11 à 26 millions de mètres cubes de terre retirés pour le tracé de ce nouveau canal serviraient à remblayer l'ancien canal du Nord devenu inutilisable.

# Le Canal Seine Nord Europe participe bien à sa réhabilitation

Cette « optimisation technique » est la source de toutes les questions que se posent l'Institution et la Commission locale de l'eau. L'abaissement du bief de partage à une cote proche du canal du Nord afin de s'y connecter induit qu'il y aura des échanges entre la nappe de la craie et le canal Seine Nord Europe s'il n'est pas totalement étanche. Quelles seront les incidences qualitatives et quantitatives des échanges sur la nappe ? Quel sera le degré d'étanchéité du canal Seine Nord Europe ? Sa longévité ? Le surcoût d'une meilleure étanchéité ? Sera-t-il étanche partout ou seulement sur des tronçons précis ? Comment sera réalisée l'étanchéité du canal ? Au niveau de la confluence avec le canal de la Sensée, le futur canal drainera la nappe : quelles seront les mesures prises pour réduire ces effets ? Le futur canal pourrait être une menace pour les captages d'eau potable. Quelles mesures seront prises pour réduire ce risque ? Les étangs de Brunémont et d'Aubigny-au-Bac subissent quotidiennement des variations de leur niveau à cause de la navigation sur le canal de la Sensée et des échanges avec la nappe : quel sera l'effet des éclusés sur le niveau du canal de la Sensée et ses berges, et sur les étangs ? La mission Seine Nord Europe et Alain Talbot du bureau d'études Antea ont pu apporter des premiers éléments de réponses



Rémi Pauvros  
"Monsieur Seine Nord".



Plus de 100 personnes réunies dans la salle des fêtes d'Aubigny-au-Bac, une assistance très attentive et très concernée.

qui seront complétés au fur et à mesure de l'avancée des études au printemps 2015. Le maillage des réseaux d'eau potable constitue une mesure préventive. Dans la précédente Déclaration d'utilité publique (DUP), les impacts et les mesures réparatrices au niveau de la confluence des deux canaux n'ont pas été définis, la prochaine DUP intégrera ces éléments. Un dispositif de récupération de l'eau des éclusés permettra de maintenir une variation de l'ordre de 5 centimètres du niveau du canal de la Sensée. Si les modalités de réalisation de l'étanchéité ont été présentées (0,00000001 mètre par seconde de fuites), elles seront illustrées lors d'une

prochaine réunion, car Rémi Pauvros a promis de revenir vers la Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée, en février 2015 puis en avril 2015 avec les rapports des différentes études. Il a proposé d'associer auparavant le président de la Clé, aux travaux, au-delà des procédures classiques, afin d'avoir des échanges réguliers sur la globalité du projet, les six prochains mois étant déterminants. « Vous êtes ma vigie pour que ce dossier soit exemplaire » a insisté Rémi Pauvros.

Seine Nord Europe, le chantier du siècle de 2017 à 2023 avec 15000 emplois et 50000 à terme le long du canal. Avec un possible renouveau de la batellerie, de la « culture fluviale ». Seine Nord Europe, on n'a pas fini d'en parler en 2015.

## Des techniques essayées et... adoptées

L'Agence de l'Eau à Douai a donc accueilli le 15 octobre dernier la journée d'échanges sur la gestion intégrée des eaux pluviales par les techniques alternatives. Au cours de la matinée et en présence du directeur de l'Agence de l'Eau et des présidents de Clé des deux Sage (Sensée et Scarpe amont), les intervenants ont présenté les enjeux de la gestion des eaux pluviales, les différentes techniques ainsi que leurs avantages. L'après-midi a été consacrée à la présentation des techniques alternatives exposées hors sol, sur le showroom, l'espace pédagogique situé rue Jean-Perrin à Dorignies ; et à la visite commentée en bus des aménagements réalisés dans les communes du Douaisis. Des aménagements évitant d'envoyer l'eau à l'aval et de gonfler les cours d'eau, réduisant ainsi les risques d'inondations... Les avantages sont nombreux, économiques et hydrauliques surtout. La philoso-

phie de la gestion durable et intégrée des eaux pluviales, promue par l'association *Adopta* et Maëlle Ancelle, chargée de mission, est simple. Les techniques alternatives permettent d'infiltrer la goutte d'eau à l'endroit où elle tombe et d'empêcher voire de limiter son ruissellement. Ces techniques diminuent ainsi les risques de débordement des réseaux d'assainissement et de collecte, de surcharge des stations d'épuration, d'inondation et de pollution. Elles luttent aussi contre l'imperméabilisation des sols. Elles peuvent convenir au milieu urbain comme au milieu rural avec une adaptation des techniques aux spécificités du territoire. De plus, la plupart s'intègrent dans le paysage et peuvent être considérées comme des espaces verts. Le futur SDAGE Artois-Picardie, comme le précédent, promeut l'utilisation de ces techniques alternatives et incite à intégrer cette philosophie dans



Sur le terrain, les participants ont découvert les techniques très concrètes de gestion intégrée des eaux pluviales.

les Scot et les Plu. Après cette journée de sensibilisation, nul doute que les Clé des Sage Sensée et Scarpe amont verront dans ces aménagements alternatifs une des clés de la réussite de leur Sage. D'autant que le 10<sup>e</sup>

programme d'intervention de l'Agence de l'Eau consacre 62 millions d'euros d'aide, le double par rapport au programme antérieur.

Contact : [www.adopta.fr](http://www.adopta.fr)

### Le SDAGE et le grand public

Depuis le début de l'année 2014, le bassin Artois-Picardie a engagé une mise à jour du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures qui s'appliqueront pour la période 2016-2021. Afin de recueillir les remarques du plus grand nombre sur ces documents, une consultation du public aura lieu du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015. Cette consultation portera également sur la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et la Directive Inondation (DI). Pour plus d'information consultez le site internet de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr) et donnez votre avis. Pour le périmètre du Sage de la Sensée, consultation du public sur l'avenir de l'eau : rendez-vous au Majestic de Douai le 14 janvier 2015 de 9h30 à 12h30.

### Le bras mort d'Aubigny-au-Bac et d'Aubenchaul-au-Bac

Le dossier avance lentement mais sûrement. La commission locale pour l'amélioration de l'habitat a donné un avis favorable au dossier en octobre dernier. Il reste encore à finaliser le plan de financement avec l'ensemble des partenaires. En attendant la signature de la convention, le cabinet Thierry Challon, missionné par l'Institution, a procédé, avant l'hiver et la disparition des espèces, aux derniers relevés faunistiques et floristiques, conformément à la réglementation, en vue de bien définir les impacts des travaux sur l'environnement. Dès la signature de la convention, Thierry Challon achèvera la rédaction du dossier Loi sur l'Eau, et la CAD (Communauté d'agglomération du Douaisis) lancera les travaux de mise aux normes, d'assainissement notamment, d'une maison riveraine.

### Une Clé reformée

Après les élections municipales de mars 2014, et les fusions d'intercommunalités : Osartis et Marquion, Ouest Cambrésis avec « l'Agglo » du Cambrésis, la Commission locale de l'eau (Clé) du Sage de la Sensée a mis à jour la liste de ses membres. L'arrêté préfectoral du 13 octobre 2014 a officialisé la nomination des nouveaux venus. La Clé comprend 59 membres répartis au sein de 3 collèges : élus (30 membres), usagers (16) et représentants des administrations et établissements publics de l'État (13). À peine reformée, la Clé a déjà eu des rendez-vous importants : la réunion du 15 octobre sur la gestion alternative des eaux pluviales et la réunion sur le canal Seine Nord Europe le 18 novembre. Et en 2015, la Clé achèvera l'élaboration du PAGD.

### Crues et apports urbains

La phase 1 de l'étude de faisabilité de la baisse du niveau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir les crues touchant le Douaisis menée par Hydratec avait permis d'analyser les conditions d'apparition d'une situation de crise : seules les fortes pluies d'été provoquent des inondations. La phase 2 a permis de constater qu'il est difficile de gérer une crue uniquement avec des ouvrages hydrauliques. L'aménagement de l'amont par des techniques alternatives à la gestion des eaux pluviales demeure indispensable. L'influence des apports urbains est très forte, ils sont à l'origine de la rapidité de la crue et de la difficulté à prévoir son importance, et la réalisation d'une vidange partielle anticipée d'un bief. D'autant que cette vidange partielle anticipée accélère la crue en aval. La phase 3 est en cours d'achèvement en concertation avec les Voies Navigables de France.

# Le regard de Patrick Ducceschi

**I**l part très tôt le matin, appareil photo en bandoulière. Direction les étangs, les marais du côté de Rumaucourt ou Oisy-le-Verger, Palluel ou Aubigny-au-Bac, Écourt-Saint-Quentin ou Arleux. Il attend que le soleil se lève, il observe « ce qui va se passer »... Les couleurs changent, il s'empare de son appareil photo et saisit un instant particulier.

Un regard personnel sur un étang, un marais. Un regard qui suscite la réflexion. « *Les photographies bêtes et méchantes ça m'embête*, lance Patrick Ducceschi. *Une photo doit faire travailler l'imagination.* » Cet habitant de Bugnicourt, natif de Guesnain, possède une véritable fibre artistique qui fait de lui un « témoin » original de la vallée de la Sensée. Ses témoignages sont les photographies qu'il a présentées lors d'une exposition au moulin d'Arleux en septembre 2013 puis six mois plus tard à Bugnicourt. « *Dans le cadre des journées du patrimoine, Arleux m'avait sollicité pour donner ma vision du 'patrimoine caché'. J'ai tout de suite pensé aux marais de la Sensée et j'ai cherché ce que j'avais...* » Patrick Ducceschi a donc exploré les 80 000 photos qu'il conserve précieusement. Vous avez bien lu 80 000, tous sujets confondus ! Patrick fait de la photo depuis quarante ans – il en a aujourd'hui 60. « *C'est venu comme ça, dit-il. J'ai acheté un appareil pour les vacances et je ne l'ai plus quitté.* » Au fil des ans, il a acquis une belle maîtrise de la photographie – une passion qui n'a rien à voir avec son métier : l'industrie du vélin ! -, renforcée

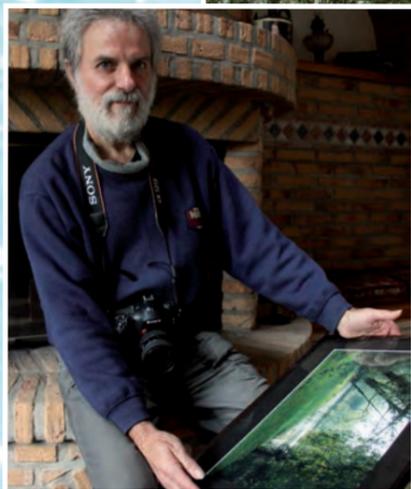


Photo P. Ducceschi

par un passage au sein de la célèbre Société Photociné de Douai. « *J'ai beaucoup appris avec eux, en regardant, en critiquant...* » Le Bugnicourtois n'a pas de thème de

prédilection, photographiant « *tout ce qui passe à sa portée, en toute liberté* » mais toujours avec un « *point de vue* » très personnel. « *La photographie, il faut la sentir* » ajoute-t-il. Une chose est sûre, Patrick Ducceschi a parfaitement « *senti* » l'atmosphère qui règne dans les

marais. Il les connaît « *en long en large et en travers* » depuis sa plus tendre enfance : « *Mon père et un oncle avaient une barque au marais Becquerelle.* » Un attachement à cet environnement qui l'incite à suivre les efforts entrepris pour aménager, préserver la vallée de la Sensée. « *Les étangs, je les ai fréquentés très poissonneux, avec des eaux très claires... Puis elles sont devenues très sales. Depuis quelques années, l'eau redevient propre. Les goujons sont de retour.* » Et ses magnifiques photographies, nimbées de mystère, permettent de mesurer la beauté, la fragilité aussi de ces zones humides essentielles pour l'équilibre écologique de la vallée. Sous le soleil,

dans le brouillard, en hiver ou en été, étangs et marais ont toujours du « *caractère* » ; ce patrimoine « *il faut faire tout ce que l'on peut pour le sauvegarder* » martèle le photographe bugnicourtois. Lui sauvegarde ses photos, prêt à les présenter au public si d'autres occasions surgissent. Il est prêt également à s'intéresser au chantier du canal Seine Nord Europe et à ses faces cachées. « *J'aime tout ce qui est un peu secret* » avoue Patrick Ducceschi. D'autres petits secrets ont été capturés par son Sony Alpha 99, à découvrir lors des prochains vœux du maire à Bugnicourt, manifestation au cours de laquelle il a l'habitude de montrer un aperçu de son grand talent.

## 9 cantons pour le Sage

L'Institution interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée est née en 1987, émanation des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais afin « *d'assurer les études et les travaux nécessaires à l'écoulement des eaux du bassin-versant de la Sensée.* » Après avoir « *rempli* » son Contrat de rivière Sensée de 1992 à 2001, l'Institution est devenue, toujours avec l'aval des deux conseils généraux, la structure porteuse du Sage de la Sensée. Ayant atteint son rythme de croisière, l'Institution s'appête à naviguer dans les méandres de la réforme territoriale. Les 22 et 29 mars 2015, les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront remplacés par des conseillers départementaux élus pour six ans. Pour chaque canton, un binôme homme-femme sera élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Autre nouveauté de taille, le nombre des cantons a été réduit de moitié. Le périmètre du Sage de la Sensée compte actuellement 134 communes : 37 dans le Nord réparties dans 6 cantons et 97 dans le Pas-de-Calais réparties dans 9 cantons. À l'issue du redécoupage, le Nord est passé de 79 à 41 cantons, le Pas-de-Calais de 77 à 39. On ne parlera plus des cantons d'Arleux, Bouchain, Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Camières, Marcoing, Arras-Sud, Beaumetz-lès-Loges, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas-en-Artois, Vimy, Vitry-en-Artois. Demain, le Sage de la Sensée touchera 5 cantons dans le Pas-de-Calais : Arras-2, Arras-3, Avesnes-le-Comte, Bapaume et Brebières ; et 4 dans le Nord : A niche, Cambrai, Caudry, Denain. Le périmètre du Sage reste identique, l'Institution espérant que le périmètre d'intervention des conseils départementaux ne sera pas trop bouleversé.

## La gazette de la Sensée

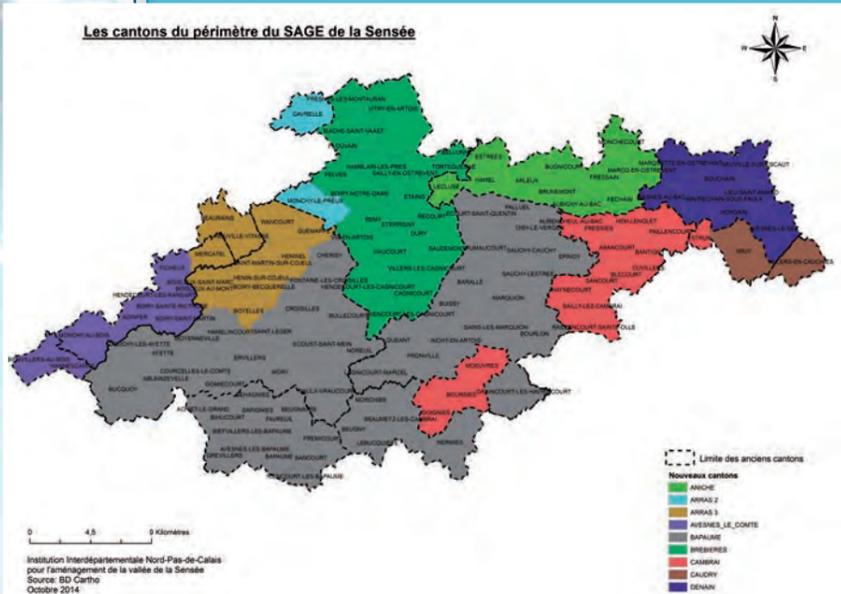
est réalisée par *Les Échos du Pas-de-Calais* pour le compte de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée. Avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois- Picardie.

Directeur de publication : Charles Beauchamp  
Rédaction et coordination : Céline Blin, Christian Defrance et Fabrice Thiébaud  
Photos : Patrice Ducceschi, Fabrice Thiébaud et Céline Blin  
Maquette : Magali Crombez  
Impression : Léonce Déprez - 43764 ex.  
ISSN en cours

Toutes les réactions, informations sont les bienvenues !  
Contactez Fabrice Thiébaud  
> Tél. 03 59 73 33 30  
> courriel  
institution5962sensee@cg59.fr

<http://www.sage-sensee.fr>

Les cantons du périmètre du SAGE de la Sensée



Institution Interdépartementale Nord-Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée  
Source : SD Cartho  
Octobre 2014